Association la Tablée des Joueurs
707 Ancien chemin d'Avignon
84250 Le Thor
SIRET 805 290 913 00013

Compte-rendu de la réunion du bureau du 3 mai 2015

Présents :

- Pascal THIEBAUT, président
- Aymeric TOULZA-LEROY, vice-président
- Alexandre SARRAZIN, trésorier
- Tomas ORNOWSKI, secrétaire

Le 3 mai 2015 à 20h30, les membres du bureau de l'association « La Tablée des Joueurs » se sont réunis, sur l'ordre du jour suivant :
1- L'Iron Bar
2- La communication avec la mairie
3- Le samedi après-midi
4- Les préparations avant l'été
5- Les cotisations
6- La création du site internet de l'association

1/ L'Iron Bar

La question principale de la réunion était quelle ligne directrice adopter par rapport au bar pour la prochaine soirée.

Il a été convenu que les jeux bruyants (Pit, notamment) se feraient plutôt en fin de la soirée pour ne pas déranger les autres clients du bar.

Le problème principal soulevé a été la rémunération : les deux premières soirées sont faites en tant que bénévoles, afin de promouvoir l'association et de la faire connaître. Toutefois, les futures soirées animées par l'association au bar devront être rémunérées afin de pouvoir renouveler les jeux proposés ainsi que pour couvrir les frais de déplacement et de prestation des animateurs.

Un tarif provisoire de 40€ pour la soirée a été proposé (environ 10€ par animateur + 10€ de frais de déplacements), cette proposition sera « à prendre ou à laisser » par l'Iron Bar. Ce tarif devra être validé lors de la prochaine réunion du CA.

La communication via le forum de l'association de la prochaine soirée sera faite par Pascal THIEBAUT.

2/ La communication avec la mairie

Alexandre SARRAZIN et Aymeric TOULZA-LEROY ont remarqué que l'association n'est pas marquée sur le site internet de la ville du Thor. Pascal THIEBAUT a dit que le site n'est plus mis à jour depuis un certain temps, et que celui-ci va être complètement refait. L'association devrait donc apparaître sur ce nouveau site.

Pascal THIEBAUT va discuter avec Mme GOMEZ et Mme DELCLOS cette semaine par rapport à la réception de remerciements et le forum des associations.

3/ Le samedi après-midi

Le problème des ouvertures de la salle le samedi après-midi, déjà évoqué dans la dernière réunion du CA, est toujours présent.

Cela ne viendrait *a priori* pas d'un manque de membres présents : il y aurait assez de membres intéressés par venir le samedi après-midi pour pouvoir organiser des jeux. Il y a donc possibilité d'organiser des événements le samedi.
Le problème viendrait plutôt du manque de disponibilité de la part des organisateurs : beaucoup ne peuvent être présent qu'un samedi par mois environ, ou de manière trop aléatoire pour pouvoir prévoir à l'avance. Une meilleure organisation est à prévoir afin de promouvoir le samedi après-midi.

4/ Les événements avant l'été

Deux événements majeurs sont prévus avant l'été : le barbecue du 23 mai et la réception de remerciements le 12 juin.

Concernant le barbecue, il nous faut communiquer cet événement le plus possible et motiver le plus de membres, afin que ce soit un après-midi où tous les membres de l'association apprennent à mieux se connaître.
Laura GIMENEZ, membre du CA, a proposé d'aider pour l'organisation de cet événement. Sa proposition a été la bienvenue.
Le barbecue n'est cependant pas limité aux membres de l'association, des personnes extérieures peuvent être invitées.

Concernant la réception de remerciements, Tomas ORNOWSKI sera absent, ayant des examens à passer à cette date.
Alexandre SARRAZIN a proposé d'attribuer environ 30€ des fonds de l'association à l'organisation de cet événement, proposition qui a été acceptée.

Durant l'été, les événements de l'association seront maintenus, mais ceux-ci se feront au domicile des membres, la salle étant fermée pour rénovations durant les mois de juillet et août.

5/ Cotisations

Alexandre SARRAZIN a fait remarquer que certaines personnes inscrites à l'association sont venues mais n'ont pas encore payé la cotisation. Il faudra leur rappeler que s'ils veulent continuer à venir l'association il leur faudra payer la cotisation, afin d'être couverts par l'assurance, notamment.

6/ Création du site internet de l'association

Le projet du site internet est toujours en phase embryonnaire, le forum étant pour le moment suffisant pour informer et communiquer. Selon Alexandre SARRAZIN il est financièrement possible de mener à terme ce projet.

Ce projet sera étudié davantage lors de la prochaine réunion du CA.
La réunion s'est terminée à 21h15.

La prochaine réunion prévue est celle du CA le 30 mai 2015.

Le président	Le vice-président	Le trésorier	Le secrétaire